

Nouveau cadre sociétal pour l'industrie à risques « Développement d'un cadre durable pour une conduite en sécurité des activités industrielles à risques dans le secteur de l'énergie »

Equipe & laboratoires:

Michael Baram, droit, professeur émérite, Boston University School of Law, Boston, MA, USA
Site : <http://www.bu.edu/law/>

Preben Lindøe, sciences sociales, professeur, université de Stavanger, Norvège
Site : <http://www.uis.no/frontpage/>

Ortwinn Renn, sociologie, professeur, université de Stuttgart, Allemagne
Site : <http://www.uni-stuttgart.de/home/>

Roger Kasperson, géographie, professeur, université de Clark, Worcester, MA, USA
Site : <http://www.clarku.edu/>

Descriptif du projet

Ce projet de recherche, par une approche interdisciplinaire, vise à fournir et évaluer un nouveau cadre sociétal durable pour assurer une conduite en sécurité des activités à risques nécessaires à nos besoins énergétiques. Un tel cadre devrait pouvoir répondre en permanence aux changements contextuels dus à l'arrivée de nouvelles parties prenantes (porteuses de valeurs et de préoccupations qui leur sont propres), à de nouvelles notions d'acceptabilité du risque, aux craintes liées aux accidents et à leurs suites judiciaires. De plus, ce cadre devrait garantir responsabilité et transparence envers le public, et assurer le respect des perceptions et des valeurs de ce dernier dans les processus de décision.

Pour relever ce défi, de nouveaux cadres sociétaux, procédures et méthodes de décision dont des adaptations de la théorie du contrat social, ont déjà été proposés. Certaines approches dites « top down » ont été officiellement adoptées. Elles ont conduit à de nouvelles formes de régulation collaborative, à la négociation de clauses contractuelles pour les opérations et une « autorisation sociale » d'exploiter basée sur un consentement informé des parties prenantes.

De plus, des stratégies « bottom up » ont été développées par l'industrie : focus groups, forums de négociation, conférences de consensus et comités citoyens de surveillance par exemple, afin de créer des valeurs partagées avec les communautés accueillant l'activité et les autres parties prenantes, et pour promouvoir la gestion de codes de conduite et l'utilisation de l' « analyse situationnelle ». Le projet évaluera les forces et les limites des approches existantes afin d'identifier les composantes du nouveau cadre.

Méthode et terrains

- Revue des recherches théoriques et empiriques sur les aptitudes nécessaires aux entreprises à risques pour établir des relations mutuellement bénéfiques durables avec les communautés les accueillant.
- Développement d'un nouveau modèle de « contrat social », construction de son cadre et de ses procédures à partir des meilleures pratiques identifiées.
- Développement, en parallèle, de quatre cas d'études sur deux types d'industries à risques (stockage de gaz naturel liquéfié au nord-est des USA et au sud de la Norvège ; plateformes pétrolières au large de l'Arctique au nord de l'Alaska et de la Norvège).
- Application du nouveau cadre à ces cas d'études pour tester qualitativement son adaptabilité aux différents contextes.